



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2019
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le seize décembre deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le dix décembre deux mille dix-neuf, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAVOUYÈRE, Maire.

Étaient présents (19) :

M. GAVOUYÈRE, M. BROUNAIS, M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, MME MÉRIADÉC, MME CURAUDEAU, M. GUICHARD, MME FOURAGE, MME PLAINEAU, M. GOUPIL, M. PILARD, M. MORIVAL, M. BARDOU, M. AMPROU, MME PAJOT, M. BONNEAU, M. LABARRE, MME BERNARD, M. BOUCARD, MME FALOT.

Absents, excusés et représentés (5) :

MME GUILLOU a donné pouvoir à M. GAVOUYÈRE
MME KULIBERDA a donné pouvoir à M. GUICHARD
MME AMPROU a donné pouvoir à M. AMPROU
MME PAQUEREAU a donné pouvoir à M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE
MME GARNIER a donné pouvoir à M. BARDOU

Absents (3) :

MME TOUCANE, M. LÉCUREUIL, M. CHAUVET

Secrétaire de séance : M. GOUPIL

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2019.
- 2 / Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du Conseil Municipal.

2019-100 / Vœu pour des transports en commun performants, pour une meilleure desserte de la commune du Pellerin.

FINANCE - VIE ÉCONOMIQUE – AFFAIRES GÉNÉRALES :

- 2019-101 / Débat d'orientation budgétaire 2020.
- 2019-102 / Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2020.
- 2019-103 / Modification du tableau des effectifs, création et suppression de postes.
- 2019-104 / Convention pour l'organisation de la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020.
- 2019-105 / Avenant à la convention avec Nantes Métropole de la gestion documentaire et des archives.
- 2019-106 / Fixation de tarifs pour l'année 2020.

CADRE DE VIE - URBANISME - TRAVAUX :

- 2019-107 / Convention de partenariat d'éco pâturage avec Villa Omnia.
- 2019-108 / Projet de pôle sportif : procédure d'expropriation administrative et judiciaire.
- 2019-109 / Convention relative au Conseil en Energie Partagé (CEP).
- 2019-110 / Dénomination d'un rond-point situé sur la Commune Le Pellerin.
- 2019-111 / Convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Loire-Atlantique pour le balisage des itinéraires de randonnée.
- 2019-112 / Démarche territoriale de résorption des campements illicites et intégration des migrants d'Europe de l'Est - Partenariat financier entre la commune du Pellerin et Nantes Métropole, proposition d'avenant 2019 à la convention de coopération existante.

ÉDUCATION - CULTURE - SPORT :

- 2019-113 / Approbation de la convention d'objectifs entre la commune du Pellerin et les Francas de Loire-Atlantique pour la gestion et l'animation d'un accueil de loisirs éducatifs durant l'été 2020.
- 2019-114 / Attribution d'une subvention de projet culture pour Jazz en Retz.

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2019.

Le compte rendu est approuvé par :

10 voix pour

(M. Gavouyère, M. Brounais, M. Brillaud de Laujardière, Mme Mériadec, Mme Curaudeau, M. Guichard, Mme Fourage, Mme Plaineau, M. Amprou, Mme Pajot)

4 absentions (M. Labarre, Mme Falot, M. Boucard, Mme Bernard)

1 contre (M. Morival)

Pour information :

Elus n'ayant pas pu prendre part au vote du fait de leur absence lors du conseil municipal du 14/11/2019 : M. Lécureuil, Mme Paquereau, M. Goupil, Mme Garnier, M. Bardou, Mme Amprou, M. Pilard, M. Chauvet, M. Lécureuil, Mme Laussucq, Mme Kuliberda.

Elus n'ayant pas pu prendre part au vote du fait de leur absence lors du conseil municipal du 16/12/2019 : M. Lécureuil, Mme Guillou

2/ Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2019-100 / Vœu pour des transports en commun performants, pour une meilleure desserte de la commune du Pellerin.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver ce vœu pour des transports en commun performants, pour une meilleure desserte de la commune du Pellerin.
- D'approuver l'envoi de ce vœu à Mme Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole et à M. Bertrand Affilé, Vice-Président de Nantes Métropole en charge des transports.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents inhérents à cette décision.

Approuvé par 23 votes pour, 1 abstention (M. Morival).

| |
|--|
| FINANCE - VIE ÉCONOMIQUE - AFFAIRES GÉNÉRALES |
|--|

2019-101 / Débat d'orientation budgétaire 2020.

Le conseil municipal a pris acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires du budget communal pour l'exercice 2020.

2019-102 / Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2020.

Vu l'avis favorable de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 9/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% du BP 2019 (1 178 345 €) avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 16 février 2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 19 votes pour, 5 abstentions (M. Labarre, Mme Falot, M. Boucard, Mme Bernard M. Morival).

2019-103 / Modification du tableau des effectifs, création et suppression de postes.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 9/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la création des postes susmentionnés,
- D'approuver la suppression des postes susmentionnés,
- De modifier le tableau des effectifs,
- D'approuver le tableau des effectifs joint en annexe,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2019-104 / Convention pour l'organisation de la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 9/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'autoriser M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention pour l'organisation de la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 dans les communes de 2.500 habitants et plus du département de la Loire-Atlantique ainsi que tous documents inhérents à l'exécution de cette décision.

Approuvé à l'unanimité.

57 / 2019

2019-105 / Avenant à la convention avec Nantes Métropole de la gestion documentaire et des archives.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 9/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver l'avenant ci-joint visant à permettre aux communes de :
 - o Basse Goulaine
 - o Brains
 - o Carquefou
 - o Saint-Léger-les-Vignes
 - o Sainte-Luce-sur-Loire
 - o Saint-Sébastien-sur-Loire
 - o Sautrond'adhérer au service commun chargé de la gestion documentaire et des archives créé entre la Métropole et ses communes membres,
- De faciliter l'accès au niveau 3 « Gestion des arriérés »
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer l'avenant.

Approuvé à l'unanimité.

2019-106 / Fixation de tarifs pour l'année 2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 9/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver les tarifs présentés ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

| |
|---|
| CADRE DE VIE - URBANISME - TRAVAUX |
|---|

2019-107 / Convention de partenariat d'éco pâturage avec Villa Omnia.

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer la convention.

Approuvé à l'unanimité.

2019-108 / Projet de pôle sportif : procédure d'expropriation administrative et judiciaire.

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'autoriser le Maire à mener à bien la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique si nécessaire (phase administrative et phase judiciaire) en saisissant le juge de l'expropriation en vue de la fixation de la valeur des biens concernés.
- D'autoriser le Maire à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'instruction administrative et technique de l'opération ainsi que pour intervenir le cas échéant à la signature de toutes les pièces s'y rapportant. Il est rappelé que la procédure de négociation amiable est privilégiée.

Approuvé par 20 votes pour, 4 contre (M. Labarre, Mme Falot, M. Boucard, Mme Bernard).

2019-109 / Convention relative au Conseil en Energie Partagé (CEP).

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la convention relative à l'adhésion au Conseil en Énergie Partagé.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2019-110 / Dénomination d'un rond-point situé sur la Commune Le Pellerin.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- De donner le nom de « Rond-point du Moulin Collet », celui-ci localisé par les voies principales et adjacentes et la carte annexée à la présente note.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à l'Urbanisme, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2019-111 / Convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Loire-Atlantique pour le balisage des itinéraires de randonnée.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la convention.
- D'autoriser M. le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2019-112 / Démarche territoriale de résorption des campements illicites et intégration des migrants d'Europe de l'Est - Partenariat financier entre la commune du Pellerin et Nantes Métropole, proposition d'avenant 2019 à la convention de coopération existante.

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver l'avenant n°1 à la convention de coopération, signée le 26 décembre 2018, avec Nantes Métropole au titre de l'année 2019
- D'approuver, en application du principe de participation financière des communes à la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale à hauteur de 15 % du montant du marché public, au prorata du poids démographique de chacune acté dans la convention de coopération, une participation financière de 228€ pour la ville du Pellerin en 2019.
- D'approuver, en application du principe de participation financière des communes non dotées de terrains d'insertion temporaires à hauteur de 25 % du forfait annuel défini ci-dessus et acté dans la convention de coopération, une participation financière de 524€ pour le ville du Pellerin en 2019.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer cet avenant 2019 à la convention avec Nantes Métropole et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

ÉDUCATION - CULTURE - SPORT

2019-113 / Approbation de la convention d'objectifs entre la commune du Pellerin et les Francas de Loire-Atlantique pour la gestion et l'animation d'un accueil de loisirs éducatifs durant l'été 2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Éducation - Culture - Sport du 3/12/2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la convention ci-jointe définissant les moyens mis en œuvre pour soutenir le fonctionnement des accueils de loisirs.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à l'Éducation, à signer ladite convention, les avenants et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2019-114 / Attribution d'une subvention de projet culture pour Jazz en Retz.

Vu l'avis favorable de la commission Éducation - Culture - Sport du 3/12/2019.

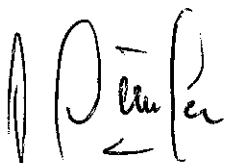
Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la convention de subvention de projet ainsi que le montant proposé pour l'organisation d'un concert de Noël à savoir la somme de 100 euros.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les conventions et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Fait au Pellerin, le 19 décembre 2019

Le Maire,



Patrick GAVOUYÈRE



100